

Arrêté n° 1135 CM du 27 juin 2018 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein du conseil d'administration et de la commission de la recherche de l'Université de la Polynésie française

(NOR : DEE1821221AC-1)

Paru in extenso au journal officiel n°54 N du 06/07/2018 à la page 12549 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 21/12/2019

Le Président de la Polynésie française,
 Sur le rapport du ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports,
 Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
 Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
 Vu le décret n° 99-445 du 31 mai 1999 portant création de l'Université de la Polynésie française ;
 Vu les statuts de l'Université de la Polynésie française adoptés le 11 décembre 2008 et modifiés le 9 décembre 2010 et en particulier ses articles 22 et 26 relatifs à la désignation aux conseils d'administration et scientifique, des personnalités extérieures ;
 Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 20 juin 2018,

Arrête :

Article 1er *Rédaction issue de Erratum à l'arrêté n° 2892 CM du 16 décembre 2019*

Sont désignés en qualité de représentants de la Polynésie française, au sein du conseil d'administration de l'Université de la Polynésie française :

- M. Tearii Alpha, ministre de l'économie verte et du domaine, en charge des mines et de la recherche, titulaire ;
- Mme Christelle Lehartel, ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports, titulaire ;
- M. Félix Atem, retraité de l'université de la Polynésie française, maître de conférences en anglais, responsable des enseignements de linguistique anglaise, suppléant ;
- M. Manuel Sanquer, directeur de cabinet du ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, suppléant ;
- M. Philip Schyle, représentant à l'assemblée de la Polynésie française, titulaire ;
- Mme Minarii Galenon, représentante à l'assemblée de la Polynésie française, suppléante.

Sont désignés en qualité de représentants de la Polynésie française au sein de la commission de la recherche de l'Université de la Polynésie française :

- M. Jean-Yves Meyer, délégué à la recherche à la délégation de la recherche, titulaire ;
- M. Maurice Wong, chef de la cellule valorisation, recherche et innovation de la direction de l'agriculture, suppléant ;
- Mme Mireille Chinain, responsable du laboratoire de recherche sur les micro-algues toxiques à l'Institut Louis-Malardé, titulaire ;
- Mme Taiana Darius, chargée de recherche à l'Institut Louis-Malardé, suppléante.

Art. 2

L'arrêté n° 308 CM du 23 mars 2017 modifié portant désignation des représentants du gouvernement de la Polynésie française au sein du conseil d'administration et de la commission de la recherche de l'Université de la Polynésie française est abrogé.

Art. 3

Le ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 27 juin 2018.

Pour le Président absent :

Le vice-président,
 Teva ROHFRIETSCH.

Par le Président de la Polynésie française :
 Le ministre de l'éducation,

de la jeunesse et des sports,
Christelle LEHARTEL.

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 1135 CM du 27 juin 2018](#), JOPF n° 54 N du 06/07/2018 à la page 12549
- [Arrêté n° 2892 CM du 16 décembre 2019](#), JOPF n° 102 N du 20/12/2019 à la page 23609
- [Erratum à l'arrêté n° 2892 CM du 16 décembre 2019](#), JOPF n° 105 N du 31/12/2019 à la page 24461